

TROUSSE D'INFORMATIONS

**NATATION
ARTISTIQUE
QUÉBEC** 



56^E ÉDITION DES JEUX DU QUÉBEC RIVIÈRE-DU-LOUP 2023

TROUSSE D'INFORMATION VERSION **PRÉLIMINAIRE** (21 décembre 2022)

OFFICIEL·LES

Admissibilité et inscription

Sélectionnés par NAQ.

CONTENU

Épreuves offertes

13-15 ans : Solo, duo, équipe, figures imposées

17 ans et moins : Solo technique, solo libre, duo technique, duo libre.

- Il est obligatoire de performer la routine technique ET la routine libre dans le programme 17 ans et moins.

Figures imposées

Les figures imposées pour le programme 13-15 ans seront pigées et indiquées sur la page de l'événement le 22 février 2023.

Âges admissibles

*moyennes d'âge acceptées en équipe. Les athlètes doivent respecter les âges biologiques admis aux Jeux du Québec selon les normes établies par SportQuébec.

Âge d'admissibilité

12 à 17 ans biologique au moment de la finale provinciale de 2023

(selon les normes d'opération de SportsQuébec)

Âge «synchro» pour les épreuves

(voir calendrier perpétuel des âges (annexe 1))

âge au 31 décembre 2023.

ATTENTION MODIFICATION DANS LES ÂGES pour les dates surlignées

II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC - HIVER 2023

A) CATÉGORIES

ÉPREUVES	CATÉGORIE	jj/mm/aa à jj/mm/aa	PROGRAMME	SEXE
Solo	13-15 ans	01/01/2008 au 15/02/2011	Provincial	M+F
	17 ans et moins	16/03/2005 au 15/02/2011	Provincial	M+F
Duo	13-15 ans	01/01/2008 au 15/02/2011	Provincial	M+F
	17 ans et moins	16/03/2005 au 15/02/2011	Provincial	M+F
Équipe	13-15 ans	01/01/2008 au 15/02/2011	Provincial	M+F

Les athlètes doivent être âgés de 12 ans au 15 février 2023 et d'au maximum 17 ans au 15 mars 2023 afin de pouvoir y participer conformément à la norme d'opération PF-3.

Fiche d'éléments imposés

La fiche indiquant l'ordre des éléments imposés dans chacune des routines techniques doit être complétée et remise dans les temps requis, sans quoi, la routine ne pourra pas être performée à la compétition.

Date limite

22 février 2023

Mode de transmission

Document Google Sheet. Les entraîneur-es chef-fes des clubs recevront un courriel avec le lien à cet effet.

[Déposer ici](#)

Récompenses

Médailles Or, Argent, Bronze pour chaque épreuve, au combiné du Championnat.

- 13-15 ans : 40% figures / 60% routine
 - 16-18 ans : 50% routine technique / 50% routine libre
-

MUSIQUE - SPÉCIFICITÉS

Date limite de transmission

24 février 2023

Méthode de transmission

Veillez déposer votre musique sur le DRIVE de la compétition → [Téléversez vos musiques ici](#)

Nom des fichiers musicaux

Les fichiers devront être nommés selon les indications transmises à [l'annexe 7](#), sans quoi, une amende pourrait être appliquée en vertu de la [politique relative aux revenus \(point 5.2\)](#).



ÉCHÉANCIER

- **5 février 2023 : date limite pour tenir les Jeux Régionaux et transmettre les résultats (NAQ et URLS)**
- **22 février 2023 : date limite pour transmettre les fiches d'éléments imposés**
- **24 février 2023, 12h00 : date limite pour soumettre les fichiers musicaux**
- **6 mars 2023 19h00 : réunion disciplinaire OBLIGATOIRE pour les entraîneur.es**
- **6 mars 2023 : publication des documents finaux**